

Homélie de Fabio Masi à la Célébration Eucharistique du 4 février 2007

Le sujet dont j'entends parler aujourd'hui est la « mission de l'Eglise dans le monde ».

Pendant longtemps nous avons pensé que la « mission » était uniquement la tâche d'une partie de l'Eglise. Ces dernières décennies, nous avons redécouvert que tout le « peuple de Dieu », comme est appelée l'Eglise par le Concile Vatican II, est appelé à être le témoin de l'espoir qu'elle a trouvé chez Jésus de Nazareth ; ainsi, nous aussi, peuple chrétien de Paterno membre de l'Eglise qui est à Florence, en union avec l'Eglise éparpillée dans le monde entier, nous sommes appelés à l'être aussi.

Alors il faut se demander : « quel signal ressort de notre vie personnelle et communautaire » ? Mais tout d'abord il faut se demander : « Qu'est-ce que l'église », « qui est l'église » ? Ces dernières décennies, il y a eu de grosses transformations dans la conscience que l'Eglise a d'elle-même, mais ces changements ne sont encore pas entrés dans l'esprit et le cœur de nous tous et par conséquent pas encore dans le langage non plus. Quand on dit « église », tout le monde ne pense pas à la même chose : certains pensent au bâtiment, d'autres pensent au Pape et aux Evêques, d'autres enfin pensent au peuple chrétien.

Depuis le Concile Vatican II, il devrait être clair pour tout le monde que le mot « église » n'est pas seulement le Pape et les Evêques, mais tout le peuple des croyants, avec certes une diversité de fonctions en son sein, mais avec une responsabilité commune. Ce n'est pas une nouveauté, c'est plutôt un retour aux origines, il faut toutefois reconnaître que ce n'est pas encore un patrimoine commun. Quand on dit « église » beaucoup pensent au Pape et aux Evêques, mais le peuple chrétien est une réalité composite : il y a les laïcs, les prêtres, les religieux et les religieuses, les Evêques et le Pape, avec la présence de l'Esprit qui donne la force à tous ceux que espèrent et croient.

Ces jours-ci, dans les journaux, à la télé, mais aussi parmi le peuple chrétien, on utilise mal à propos le mot « église », et nous devrions réagir quand on dit par exemple : « L'Eglise a refusé les funérailles religieuses à Welby », ou bien « L'Eglise est franchement contre les PACS », ou quand par le passé on a dit « L'Eglise a décidé de faire un Concordat avec l'Etat italien ». Que l'on dise le Vicariat de Rome, les Evêques italiens ou bien la Curie romaine. Que chacun prenne ses responsabilités ! Je ne veux absolument pas être impliqué dans des décisions que, comme beaucoup d'autres frères dans la foi, je ne partage pas et sur lesquelles on ne m'a pas donné mon avis. En faisant de la sorte, on s'éloigne de la Tradition de l'Eglise qui affirme avec Force que le Peuple de Dieu est « un » avec, en son sein, des charismes et des services divers. Seulement lorsqu'il s'agit des fondements de la foi, ceux qui sont contenus dans le « Credo », alors on peut dire « L'Eglise croit que Jésus est le Fils de Dieu fait homme etc. » Dans les autres cas, si vous voulons dire « Eglise », que l'on consulte d'abord le peuple chrétien, au moins sur les thèmes les plus importants. Depuis le Concile Vatican II, les structures de participation existent, faisons-les marcher ! Ça, c'est la première chose que je voulais vous dire.

L'Eglise, le « Peuple de Dieu » par conséquent est envoyé pour parler d'un Dieu qui aime tant ce monde qu'il va jusqu'à s'annuler sur le gibet de la Croix. Mais comment en parler ? On peut le faire de nombreuses façons. Au début du Carême, on lit le récit des « Tentations » où l'on voit que, pour atteindre le but, l'Adversaire propose à Jésus des voies différentes de celle qu'Il a parcourues : il lui propose la voie du pouvoir, celle des miracles spectaculaires pour frapper la foule, mais Jésus le repousse avec désion.

Ces derniers temps, nous sommes les témoins d'interventions des Ministres de l'Eglise italienne pour bloquer une loi possible sur les « unions civiles » et ces interventions me troublent et me découragent. Entre autre, ils sont en train de déclencher des polémiques qui n'aident pas à la croissance des consciences de tous, chrétiens ou non, et rallument un type d'anticléricalisme que nous croyions enterré depuis longtemps.

Les Evêques italiens cherchent à faire passer, par des opérations décidées au sommet, ce qui sans doute n'est même pas l'opinion commune des catholiques italiens, ils montrent ainsi qu'ils ne se fient pas de leurs capacités de discernement et admettent implicitement qu'ils ne sont pas capables d'établir une communication sérieuse et profonde dans l'Eglise. Mais ils se substituent ainsi aux Communautés chrétiennes, ne les consultent pas, ne les écoutent pas. Si l'Eglise est le peuple, la Communauté et non pas une armée, personne, même pas le Pape, ne peut s'arroger le droit de parler au nom de tous sur ces thèmes.

Il y a peu de temps, le Chef de l'Etat italien également a fait une intervention vraiment inquiétante qui est une offense à l'Eglise en tant que présence désarmée et sans pouvoir, telle qu'elle devrait l'être. Mais, en ce moment, mon inquiétude n'est pas pour le Chef de l'Etat ; pour être en désaccord avec lui en tant que citoyen, j'ai d'autres occasions. Je suis inquiet pour nous, chrétiens, qui nous laissons dire ces choses sans réagir. Le chef de l'Etat a dit depuis Madrid, ou du moins les journaux l'ont écrit sans que cela soit démenti : « Je n'ai aucun doute que l'on puisse trouver une synthèse sur les « unions civiles » (ce qu'on appelle les PACS) en tenant compte des préoccupations exprimées par le Saint-Père et par les hiérarchies de l'Eglise ».

Je n'entre pas dans le vif de la question des « unions civiles », nous aurons l'occasion d'en parler à d'autres moments, je dirais exactement les mêmes choses si la Conférence Episcopale Italienne (la CEI) soutenait le contraire. Je veux souligner la « façon » dont l'Eglise se pose par rapport aux autorités civiles, mon propos est ecclésial.

De cette manière, ce ne sont pas les catholiques présents au Parlement, mais les dirigeants de l'Eglise qui deviennent les interlocuteurs nécessaires pour définir une loi de l'Etat ! Et cela n'est pas seulement décourageant pour les citoyens italiens, ce n'est pas seulement la mort de l'Etat laïc, mais c'est la mort de l'Eglise, qui est le thème sur lequel je veux réfléchir avec vous dans cette homélie.

Si les catholiques italiens sont convaincus que cette loi ne doit pas être faite, qu'ils soutiennent leurs convictions avec leurs concitoyens et les députés qu'ils ont élus, mais qu'ils n'acceptent pas l'intrusion de l'institution ecclésiastique avec ses négociations faites au sommet.

On s'étonne si les gens s'éloignent de la pratique religieuse, mais cette image d'une Eglise intrigante et manoeuvrante ne peut qu'éloigner !

Enfin, quelqu'un pourrait penser que dans l'Eglise il n'est pas correct de s'opposer aux Ministres. Mais dans l'expérience biblique le croyant lutte avec Dieu au nom de sa foi (pensez à Jacob ou à Job), figurez-vous s'il ne peut se mesurer avec ses frères dans la foi, seraient-ils des Evêques ! Celui qui soutient que ceci est une « impiété » est un idolâtre ! Aimer l'Eglise veut dire y être dans la « fidélité » et la « liberté », je dirais même que seul celui qui est libre peut être fidèle, l'esclavage ou la flagornerie c'est autre chose.

Alors dites-moi donc, lorsque les Ministres de l'Eglise honoraient la torture et la peine de mort et condamnaient la liberté de religion et d'expression, qui aimait davantage l'Eglise, celui qui se taisait pour ne pas se compromettre ou pour vivre tranquillement, ou celui qui s'opposait ouvertement, risquant la

persécution ou la marginalisation ? Il est urgent de répondre à cette question ! Aujourd'hui, selon moi, nous vivons un des moments cruciaux.

J'ai trouvé une intervention intéressante de Paul VI et du Cardinal Ratzinger sur ce sujet, je vous les redonne. Je m'y reconnais tout à fait et il me semble que je suis en bonne compagnie !

Paul VI a dit en 1969 :

Dans la mesure où nous ferons plus attention à l'Esprit Saint, nous pourrons entrer dans une période de plus grande liberté dans la vie de l'Eglise et par conséquent pour chacun de ses fils.

Cette liberté donnée par l'Esprit Saint signifiera moins d'obligations légales, moins d'inhibitions intérieures ; la discipline formelle sera réduite, tout abus sera aboli et de même toute intolérance et tout absolutisme. Le Code de Droit Canonique sera simplifié, l'exercice de l'autorité modéré, le sentiment de liberté des fils de Dieu sera promu.

En 1998, le Card. Ratzinger écrivait :

« -Le Seigneur est l'Esprit et là où il y a l'Esprit du Seigneur il y a la liberté »- (II Corinthiens 3,17)

C'est pourquoi, plus nous construisons de systèmes ecclésiaux, même les plus modernes que ce soit, moins il y a de place pour l'Esprit Saint. Plus nous donnons d'importance à l'Eglise, plus nous enlevons d'importance à l'Esprit Saint.

Je pense que dans l'Eglise, à tous les niveaux, nous devrions, de ce point de vue, commencer un examen de conscience sans réserves. Cet examen de conscience devrait avoir des conséquences concrètes pour faire transparaître le visage authentique de l'Eglise.

Ce n'est que si l'Esprit Saint recommence à être le Seigneur au centre de l'Eglise qu'il est possible que l'Eglise devienne pour beaucoup une façon de se retrouver chez soi de façon tout à fait nouvelle, dans un espace de liberté ».